

Suivi de la contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales par les CESER

Par le GT « Suivi EPP »

Novembre 2023

En septembre 2022, CESER de France remettait un travail recensant les pratiques de contributions à l'évaluation des politiques publiques régionale (tome 2) assortie de préconisations. Le 16 mars 2023, CESER de France a créé un groupe de travail de suivi de ces préconisations d'évaluation des politiques publiques.

Cette note récapitule le travail de suivi du groupe, qui a donné lieu à :

- La réalisation d'un tableau de suivi sur les préconisations de septembre 2022. L'évolution pourra être suivie à l'avenir. Cet exercice est conforme au protocole d'évaluation des politiques publiques.
- Un partage des informations sur les collaborations mises en place entre les Chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC) et les CESER.
- Un échange avec Stéphane PERRIN-SARZIER, vice-président du Conseil régional de Bretagne et président délégué de la Commission Administration générale de Régions de France lors du congrès des Régions de Saint-Malo.

L'évaluation des politiques publiques devient un exercice incontournable dans l'ensemble des collectivités publiques tant leurs budgets sont contraints. Dans ce contexte l'évaluation peut contribuer à améliorer la pertinence des politiques publiques mises en œuvre. En outre, ce travail s'inscrit dans les perspectives de CESER de France, selon lesquelles les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) doivent conforter leur mission de contribution à l'évaluation afin notamment d'améliorer la transparence de l'action publique.

■ Suivi des préconisations d'évaluation des politiques publiques

Un questionnaire a été adressé aux CESER pour suivre dans le temps les préconisations faites dans la « Contribution à l'évaluation des politiques publiques - tome 2 – CESER de France » de septembre 2022.

12 CESER ont participé à cette enquête. Ces retours traduisent la volonté de ces Conseils de s'investir dans la mission de contribution à l'évaluation des politiques publiques.

En reprenant systématiquement les préconisations de 2022 un état des lieux a été réalisé en octobre 2023. Il est présenté ci-dessous assorti du code couleur suivant :

Préconisation suivie ?

| |
|---------------|
| OUI |
| PARTIELLEMENT |
| NON |

Le tableau respecte l'ordonnancement des préconisations de septembre 2022.

A noter : ce tableau présente une moyenne synthétisant les réponses des CESER. Cette synthèse ne prétend pas, par définition, s'appliquer à chaque CESER.

A) RENFORCER L'INTÉGRATION STRATÉGIQUE DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

1) Poursuivre l'acculturation à l'évaluation des politiques publiques

| | | | |
|-----------------------|---|---|--|
| Pour les CESER | <p>Systématiser la nécessité de l'évaluation des politiques publiques dans les avis et les rapports votés par le CESER.</p> | <p>Tous les travaux de CESER ne développent pas systématiquement un volet « évaluation ».</p> <p>Néanmoins, ce volet est régulièrement évoqué dans les rapports. Par ailleurs plusieurs initiatives sont à mentionner : "ambassadeurs" nommés pour promouvoir l'évaluation, organisation de journées « évaluation » (sensibilisation, information, formation) , etc.</p> <p>Enfin, en fonction des choix réalisés et des moyens attribués, l'approche évaluative se pratique régulièrement dans les documents stratégiques.</p> | |
| | <p>Sensibiliser de manière généralisée l'ensemble des membres des CESER et des Conseils régionaux aux principes de l'évaluation</p> | <p>Cette préconisation est globalement suivie par les CESER. Plusieurs CESER entendent réaliser une sensibilisation de leurs assemblées après le renouvellement de 2024.</p> <p>Cette sensibilisation est faite de manière moins régulière vis-à-vis des Conseils régionaux.</p> | |
| | <p>Assurer le financement d'une formation des membres des CESER à l'exercice d'évaluation des politiques publiques</p> | <p>Certains CESER organisent le financement de formations pour les conseillers d'autres optent pour d'autres modes d'acculturation.</p> | |

CESER de France

| | | | |
|-----------------------------|--|--|--|
| | Intégrer, dans la mesure du possible, l'évaluation des politiques publiques dans le programme de formation des élus régionaux | Certains CESER observent que des formations sont dispensées aux élus sur ce thème. Mais une majorité de CESER indique que c'est aux Conseils régionaux d'intégrer eux-mêmes ce thème dans leurs formations, ils n'ont pas de prérogatives vis-à-vis du Conseil régional. | |
| | Identifier, dans le fonctionnement des CESER, l'évaluation des politiques publiques par une instance de travail dédiée (commission, section, groupe de travail, rapporteur permanent...) | Cette préconisation est largement suivie. Les CESER ont une instance dédiée à l'évaluation des politiques publiques : groupe de travail, commission, section, vice-présidence transversale, etc. | |
| | Réaliser un rapport annuel sur la contribution du CESER à l'évaluation des politiques publiques régionales. | La plupart des CESER n'ont pas mis en place de rapport « évaluation » annuel. Pour l'heure les CESER tablent plutôt sur un rapport par mandature. Enfin, les rapports se font ponctuellement par thématique (RADD par exemple), ou sont réalisés en lien avec d'autres structures. | |
| Pour les Conseils régionaux | Mettre en place un processus de retour systématique sur les avis et préconisations formulés par les CESER dans un objectif d'amélioration des contributions. | Les CESER se proposent de travailler ce point à partir de 2024 | |

2) Faciliter l'accès à l'information et aux données, et partager les analyses des CESER

| | | |
|---|---|--|
| Positionner les CESER comme ressources, producteurs d'informations et d'analyses. | Cette préconisation n'est pas suivie par tous les CESER. Lorsque les CESER constituent des ressources, ils précisent qu'ils le sont pour plusieurs institutions partenaires : Conseil régional, Chambre régionale et territoriale des comptes, Conseils de développement. | |
| Initier et construire des partenariats avec les | Des liens établis ponctuellement notamment avec l'INSEE, mais aussi la DREETS, la Banque de | |

| | | |
|--|--|--|
| instances produisant de la donnée. | France, la Chambre régionale et territoriale des comptes, Pôle Emploi, ... Dans certaines régions des partenariats sont structurés sur ces questions et associent le CESER. | |
| Développer le recueil d'informations et d'échanges auprès des citoyens de la région. | Des expérimentations de plateformes citoyennes ou de saisines citoyennes sont en cours dans plusieurs CESER. Le recul n'est pas encore suffisant pour apprécier l'impact de ces expérimentations. | |

3) Organiser la diffusion des évaluations des politiques publiques

| | | |
|---|---|--|
| Encourager les Conseils régionaux à organiser une transmission exhaustive et sincère de l'information à la fois pour permettre la mise en débat et pour renforcer la transparence de l'action publique. | Cette préconisation semble acquise, sauf dans quelques Régions où la ressource affectée est insuffisante et où l'on préfère mettre la priorité sur l'action d'évaluation en elle-même. Plusieurs CESER ont sollicité et obtenu des précisions utiles de la part du Conseil régional dans le cadre d'évaluations. | |
| Encourager les CESER à assumer une nouvelle fonction à travers leurs avis sur les évaluations : vulgariser auprès des citoyens. | De manière générale, cette fonction n'est pas encore développée. Cela dépend des moyens mis à disposition, avec des essais sur une plateforme citoyenne pour certains. Les CESER qui suivent cette orientation veillent à ne pas multiplier les études et les rendre accessibles au plus grand nombre. | |
| Déterminer en amont les modalités pratiques de diffusion et de mise en débat du travail d'évaluation de la politique publique. | Lorsque ce travail déterminant les modalités pratiques de diffusion est fait, ce sont les Conseils régionaux qui décident et agissent. | |

4) Développer la dimension partenariale autour de l'évaluation des politiques publiques régionales

| | | |
|--|---|--|
| Développer des relations partenariales pour créer des "communautés de l'évaluation". | Les communautés de l'évaluation ne sont pas encore mises en place. Plusieurs CESER sont toutefois en contact avec des partenaires engagés dans l'évaluation. | |
|--|---|--|

B) DÉVELOPPER LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

1) Des CESER acteurs de la méthode

| | | |
|---|---|--|
| Contribuer à développer des démarches d'évaluation des politiques publiques propres aux CESER (questions évaluatives, indicateurs,...). | <p>Certains CESER indiquent que dans leur mission de « contribution » ils ne souhaitent pas développer de démarche propre au CESER.</p> <p>D'autres, proposent des démarches et celles-ci se déploient en complémentarité avec les méthodes des autres partenaires : apporter des éléments qualitatifs en complément d'éléments quantitatifs par exemple.</p> | |
|---|---|--|

2) Diversifier et innover dans les formats de restitutions des évaluations

| | | |
|--|---|--|
| Rédaction de rapports d'évaluation synthétique, démarche pédagogique de vulgarisation de la politique publique. | Les CESER se proposent de travailler ce point à partir de 2024. | |
| Insertion de schémas synthétiques explicatifs dans une démarche pédagogique de vulgarisation de la politique publique. | Les CESER se proposent de travailler ce point à partir de 2024 (en lien avec la préconisation précédente). | |
| Restitution du travail par des webinaires, forum, etc. | Seuls quelques CESER diversifient les modes de restitution en organisant des forums par exemple. | |
| Présentation des travaux avec différents partenaires. | Certains CESER participent à des cycles de rencontres réguliers. D'autres privilégient des présentations ponctuelles. D'autres CESER ne se sont pas saisi de cette préconisation. | |

3) Organiser la dimension partenariale régionale

| | | |
|--|--|--|
| Recensement des acteurs régionaux de l'évaluation des politiques publiques. | De manière générale le recensement des acteurs régionaux de l'évaluation des politiques publiques est en cours. Il n'y a pas encore de communautés organisées de l'évaluation régionale. | |
| Rapprochement et échanges avec les chambres régionales et territoriales des comptes. | De manière générale les CESER sont en lien avec les Chambres régionales et territoriales des comptes et les deux institutions et échangent sur une volonté de travail en commun. Pour autant on ne trouve pas de « modèle type » de liaison ou de structuration. | |

■ Partenaires extérieurs

○ Cour des comptes et Chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC)

A la faveur d'une rencontre avec Adam BAÏZ, Coordonnateur de l'évaluation des politiques publiques et des partenariats académiques au secrétariat général de la Cour des comptes, le groupe de travail a évoqué les perspectives et modalités de partenariat entre CESER et CRTC. Le premier président de la Cour des comptes a redit sa volonté de renforcer l'EPP dans les chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC). La formalisation en régions de communauté de l'évaluation est une possibilité, l'association des CESER est, dans tous les cas, étudiée de manière approfondie par les CRTC.

Plusieurs sujets d'évaluation qui pourraient être soumis aux CRTC ont été évoqué dans le groupe de travail : **mobilités, égalité femme/homme en région, cohérence de politiques d'aménagement, rénovation des bâtiments, coopérations intrarégionales, jeunesse, algues sargasses aux Antilles, gestion de l'eau.**

A l'heure actuelle, le groupe de travail a établi un état des lieux des relations entre CESER et CRTC.

Centre-Val de Loire : échanges avec la CRTC à la rentrée 2022. Les deux institutions cherchent des thèmes à traiter en commun. Pas d'avancées depuis.

Pays de la Loire : des échanges avec la CRTC ont eu lieu en février 2023 et en juillet 2023. La CRTC confirme que 20 % crédits seront consacrés à l'EPP. La CRTC constitue un programme d'évaluation et intégrera le CESER. La CRTC indique qu'elle interviendra en auto-saisine s'il n'y a pas réponse de la part des collectivités locales.

Bretagne : un échange avec la CRTC a eu lieu en mai 2023 pour connaître la manière dont la CRTC appréhendait ses nouvelles compétences. Les deux instances se sont accordées sur une poursuite de l'effort réciproque d'information sur leurs travaux. L'idée d'un échange annuel de présentation des travaux des deux instances a été établi pour se nourrir des réflexions de chaque instance et discuter de sujets d'évaluation pertinents.

Normandie : rencontre avec la CRTC en novembre 2022 avec 10 conseillers & en juin 2023 entre les 2 présidents. Une réunion était prévue en octobre 2023 entre référents.

Nouvelle-Aquitaine : rencontre avec la CRTC en 2022. Proposition de sujet évoqué : « évaluer la politique d'égalité femme-homme ».

Grand Est : la CRTC propose une phase de test sur un choix commun d'évaluation. Une rencontre de présentation s'est déroulée en juillet 2023 suite à la nomination d'un nouveau président.

- **Régions de France : entretien avec Stéphane PERRIN-SARZIER, vice-président du Conseil régional de Bretagne et président délégué de la Commission Administration générale de Régions de France**

Le groupe de travail a rencontré Stéphane PERRIN SARZIER le 27 septembre 2023. Au terme de cet échange, le principe d'un travail commun a été partagé pour favoriser une culture commune de l'évaluation des politiques publiques dans les Conseils régionaux et dans les CESER. Cela pourrait prendre a minima la forme d'un partage de bonnes pratiques, ou d'un travail d'évaluation commun (le sujet de la planification écologique a été évoqué). Un travail de recensement des relations entre Conseils régionaux et CRTC sera engagé.

Julien Bluteau et Jérémie Pierre Nadal (de Régions de France) se mettront en contact afin de reprendre les éléments de cet échange pour identifier des thèmes de travail communs pour les prochains mois.

■ Réunions

Le groupe de travail s'est réuni 5 fois aux dates suivantes :

- 25 juillet 2023,
- 30 août 2023,
- 27 septembre 2023,
- 11 octobre 2023,
- 24 octobre 2023.

■ Groupe de travail

Le groupe de travail était constitué des membres suivants (*en bleu : les secrétaires généraux, directeurs, ou chargés d'étude*) :

| Marie-Claude | BRIET CLEMONT | GRAND EST |
|---------------|-----------------|-------------------------|
| Patrice | BOSSART | CORSE |
| Philippe | ARNAUD MARQUIER | LA REUNION |
| Daniel | BOUCON | BOURGOGNE FRANCHE COMTE |
| Michelle | BUREAU | PAYS DE LA LOIRE |
| Nathalie | CAGNY | HAUTS DE FRANCE |
| Laurent | CARUANA | AUVERGNE RHONE ALPES |
| Christian | CHASSERIAUD | NOUVELLE AQUITAINE |
| Caroline | DEBOUVRY | BOURGOGNE FRANCHE COMTE |
| Karine | DEFROMONT | LA REUNION |
| Christian | DUTREUIL | PACA |
| Monique | FANTIN | CENTRE VAL DE LOIRE |
| Maud | LASONN | NORMANDIE |
| Sylvie | LE MAIRE | LA REUNION |
| Marie-Pierre | LEBEAU | HAUTS DE France |
| Marie-Martine | LIPS | BRETAGNE |
| Julien | RUIZ | NOUVELLE AQUITAINE |
| Julien | RUIZ | NOUVELLE AQUITAINE |

CESER de France

| | | |
|----------|-------------|-----------------|
| Nicole | SERGENT | ILE DE FRANCE |
| Michèle | TREMOLIERES | CESER GRAND EST |
| Philippe | VILLARD | MARTINIQUE |
| Caroline | VOLLE | NORMANDIE |
| Yves | ZOOGONES | LA REUNION |

| | | |
|------------|-----------|---------------------|
| Celine | AGOSTINI | CORSE |
| Claire | COULIBALY | NORMANDIE |
| Lucie | d'ARTOIS | NOUVELLE AQUITAINE |
| Maxence | DROUILLET | PAYS DE LA LOIRE |
| Chrystelle | GIRARD | CENTRE VAL DE LOIRE |
| Emmanuel | GUGLIELMI | CORSE |
| Solenne | GUYOT | GRAND EST |
| Nolwenn | ROBIC | BRETAGNE |

■ Vote sur le document

Adoption du document – Assemblée générale CESER de France du 16 /11/2023

| | |
|----------------------------------|-----------|
| POUR | 16 |
| CONTRE | 0 |
| ABSTENTION | 0 |
| NE PREND PAS PART AU VOTE | 0 |